

11.10.2010 - 16:06 Uhr

"Je vous fais confiance" dans la circulation / Journée de la canne blanche 2010 (15.10.)

St.Gall (ots) -

Les usagers de la voie publique doivent accorder la priorité aux personnes aveugles qui veulent traverser une route. Cette règle de la circulation est toujours beaucoup trop peu connue. Des personnes aveugles testeront donc le comportement des usagers lors de la Journée internationale de la canne blanche du 15 octobre 2010.

Les personnes aveugles ou malvoyantes ont besoin non seulement d'un toucher développé et d'une bonne ouïe s'ils veulent être mobiles, mais aussi de nerfs solides. Notamment lorsqu'ils doivent traverser une route sans être accompagnés. L'article 6 al. 4 de l'ordonnance sur les règles de la circulation routière (OCR) stipule que: «Les aveugles non accompagnés bénéficieront toujours de la priorité lorsqu'en levant leur canne blanche, ils indiquent leur intention de traverser la chaussée». Les usagers sont encore trop nombreux à ne pas s'arrêter.

Les personnes aveugles ou malvoyantes doivent se risquer à traverser la route sans établir de contact visuel avec le conducteur et sans attendre un signe de la main. Le slogan de la campagne suisse à l'occasion de la Journée internationale de la canne blanche de cette année est donc: «Je vous fais confiance». Avec cette campagne, l'Union centrale suisse pour le bien des aveugles UCBA, la Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA et l'Union suisse des aveugles USA attirent l'attention sur le fait que les personnes aveugles dépendent du respect de ce droit de priorité. Les 14 et 15 octobre, la discipline des conducteurs sera testée à divers endroits de Suisse avec des délégués à la sécurité du Bureau de prévention des accidents bpa.

D'autres informations sur les lieux d'actions et des photos sur www.canne-blanche.ch

Contact:

Ann-Katrin Gässlein
Responsable Relations publiques et communication, UCBA
Tél.: +41/71/228'57'63
E-Mail: gaesslein@szb.ch